Cagnes-sur-Mer

FÊTE DE LA SAINT-PIERRE *et de la mer*

1er & 2 juillet

BAIE DU CROS

SAMEDI SOIR
BORD DE MER PIÉTON

Tradition des pêcheurs
et spectacle gratuit

Activités nautiques
tout le week-end

DIMANCHE SOIR
SARDINADE

Une ville qui bouge ! cagnes.fr

SAMEDI 1er juillet

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
BAPTÊMES DE VOILE

Organisés par l'Ecole municipale de Voile de Cagnes-sur-Mer dans la baie du Cros.

• **Optimist** (7-10 ans) : groupes de 5 bateaux encadrés par un moniteur pour une navigation de 20 min.

• **Catamaran** (+ 11 ans) : 1 à 2 pers./catamaran pour une navigation de 10 min. encadrée par un moniteur.

• **Planche à voile** (+ 11 ans) : groupes de 5 planches à voile encadrés par un moniteur pour une navigation de 20 min.

• Pour les adultes, baptêmes de Hobbie Cat 16 ou mini cours de planche à voile.

Gratuit : inscription sur place à l'Ecole de voile.

De 10h à 12h et de 14h à 17h
INITIATION À LA RAME TRADITIONNELLE

Dans la baie du Cros-de-Cagnes à bord des embarcations de l'Amicale *San Peïre dei Pescadou dou Cros* : départ toutes les 30 mn du port du Cros.

Gratuit : inscription sur place au port du Cros-de-Cagnes.

De 10h à 12h et de 14h à 17h
SORTIES À BORD DES BATEAUX DU PATRIMOINE

Dans la baie du Cros-de-Cagnes avec Aventure Pluriel : départ toutes les 30 min. du port du Cros-de-Cagnes, quai du Patrimoine.

Gratuit : inscription via le site http://www.aventurepluriel.fr

De 10h à 12h et de 14h à 16h
MUSÉE DE LA CRÈCHE NAPOLITAINE

Salle l'Âme du Cros, 4 rue des Oliviers

Entrée gratuite.

De 12h à 15h
DÉGUSTATION DE PAN BAGNAT

Avec la Commune Libre du Pan Bagnat, pause gourmande : 1 pan bagnat + 1 portion de tourte de blettes + 1 verre de vin + 1 café.
Places limitées, annulation en cas de pluie.

Maison des Orangers, av. des Oliviers - 15 € (réservation et règlement en amont de la manifestation chez Il delizio au 25 av. des Oliviers - 06 75 03 67 21)

18h : fermeture du bor de mer à la circulation

20h MESSE À L'EGLISE NOTRE-DAME DE LA MER

Avenue du Général Leclerc, face à la place St-Pierre.

21h PROCESSION

Depuis l'Eglise Notre-Dame de la Mer jusqu'à la Chapelle Saint-Pierre.

21h30 EMBRASEMENT DE LA BARQUE

Bénédiction sur la plage face à la Chapelle Saint-Pierre. Tradition des pêcheurs du Cros-de-Cagnes avec le groupe folklorique *Nissa la Bella*.

22h « LE PEUPLE DU VENT »

Spectacle déambulatoire d'arts de la rue de la Compagnie Planète Vapeur.

Spectacle offert par la Ville de Cagnes-sur-Mer.

DIMANCHE 2 juillet

De 9h à 12h BAPTÊMES DE PLONGÉE

Organisés par le Club Moana pour tous dans la baie du Cros face à la Chapelle Saint-Pierre.

Gratuit : inscription sur place uniquement de 9h à 11h.

De 10h à 12h INITIATION À LA RAME TRADITIONNELLE

Dans la baie du Cros-de-Cagnes à bord des embarcations de l'Amicale *San Peïre dei Pescadou dou Cros* : départ toutes les 30 mn du port du Cros.

Gratuit : inscription sur place au port du Cros-de-Cagnes.

De 10h à 12h et de 14h à 16h MUSÉE DE LA CRÈCHE NAPOLITAINE

Salle l'Âme du Cros, 4 rue des Oliviers

Entrée gratuite.

11h CONCERT «LES P'TITS MARINS»

des enfants de l'école maternelle Gambetta sur la place Saint-Pierre.

12h VERRE DE L'AMITIÉ

Offert par la ville de Cagnes-sur-Mer à la population sur la place Saint-Pierre en présence du groupe folklorique Leï Messuguié.

16h PARADE DE LA MER

Dans la baie du Cros-de-Cagnes.

16h VISITE GUIDÉE SPÉCIALE

A la découverte du village des pêcheurs et de ses traditions en évoquant l'histoire de la Fête de la Saint-Pierre et de la Mer. RDV à l'Office de tourisme (99, Promenade de la Plage). *Gratuit.*

18h30 CHANTS DES CHORALES

Chants de la mer et chants provençaux sur le parvis de l'Église Notre-Dame de la Mer.

De 20h à 1h GRANDE SARDINADE

Festin (23 €) et spectacle de variétés gratuit animé par *« DJ Palou et ses danseuses »* place St-Pierre.

Réservation les 1er et 2 juillet de 9h à 12h et de 15h à 18h, place St-Pierre à hauteur de l'abri bus « St-Pierre ».

Les animations repérées par ce picto sont organisées par l'Amicale San Peïre dei Pescadou dou Cros.

Chorales de la ville

Visite guidée

Parade nautique

Groupes folkloriques

Parade de la mer

Sardinade

A l'occasion des festivités organisées sur le bord de mer piéton samedi 1er juillet, la circulation automobile sera interdite sur la Promenade de la Plage, (entre l'avenue Jean Jaurès et l'allée des Pins) de 18h à 4h du matin.

+ 33 (0)4 93 20 61 64

© Conception : Service communication / Ville de Cagnes-sur-Mer - Photos : D.R. - 2023- Document non contractuel - Impression : Nis Photoffset